

*Bibliothèque numérique*

medic@

**Denis Joseph-Edouard. - Contribution  
à l'étude de la géographie médicale.  
Campagne de Terre Neuve en 1886**

**1888.  
Bordeaux : Cadoret  
Cote : Bx 1887-88 n. 59**

FACULTE DE MEDECINE ET DE PHARMACIE  
DE BORDEAUX

ANNÉE 1887-88

N° 59

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE

DE LA

# GÉOGRAPHIE MÉDICALE

CAMPAGNE DE TERRE-NEUVE EN 1886

## THÈSE POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE

PRÉSENTÉE ET SOUTENUE PUBLIQUEMENT LE 9 MAI 1888

PAR

Joseph-Edouard DENIS

AIDE-MÉDECIN DE LA MARINE

Né à Landerneau (Finistère), le 15 février 1864.

### EXAMINATEURS DE LA THÈSE

MM. LAYET,	professeur,	<i>président.</i>
MORACHE,	professeur,	} <i>juges.</i>
PIÉCHAUD,	agrégé,	
POUSSON,	agrégé,	

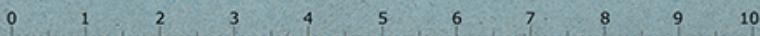
Le Candidat répondra aux questions qui lui seront faites sur les diverses parties de l'enseignement médical.

BORDEAUX

Imprimerie V<sup>e</sup> Cadoret

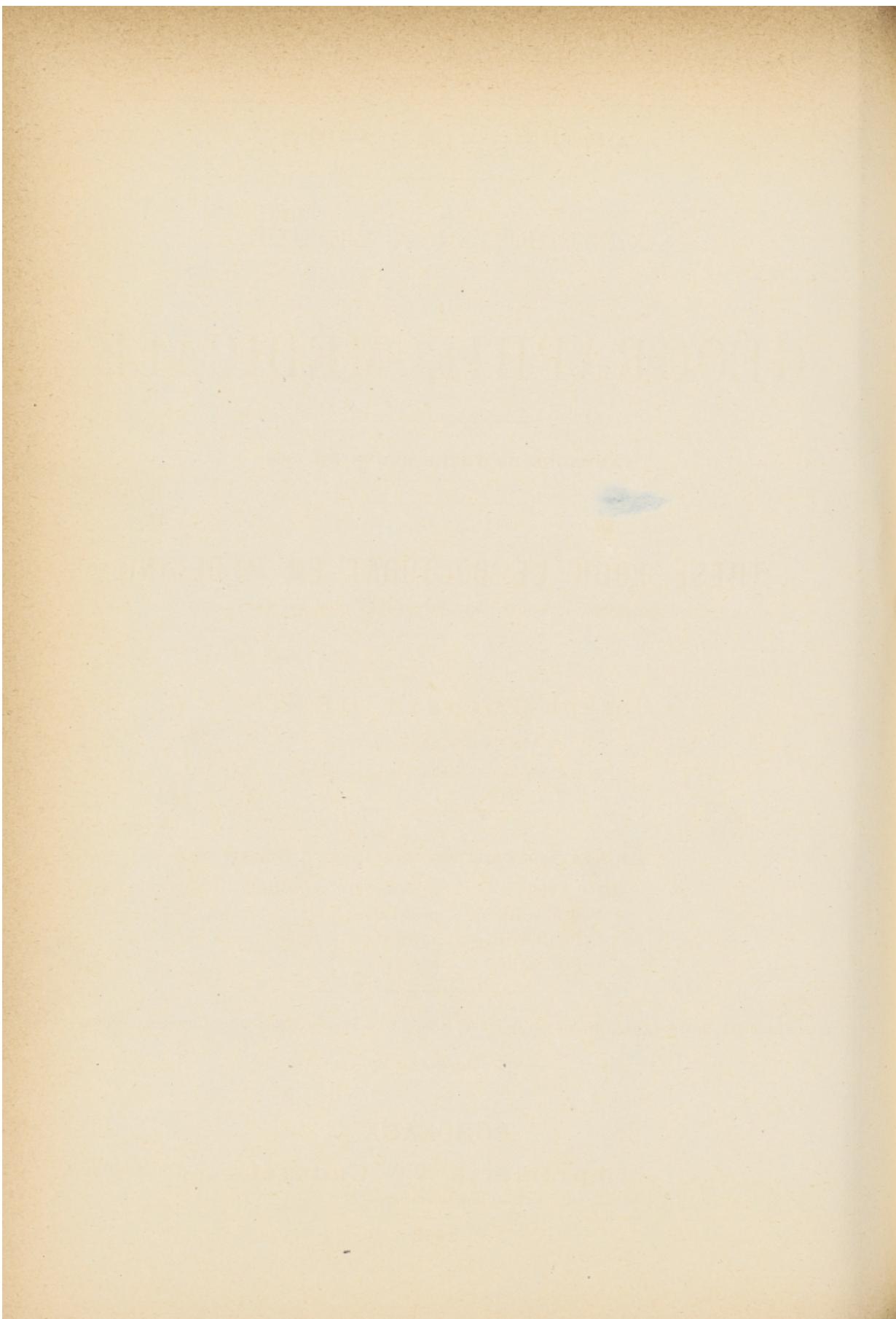
17 — RUE MONTMÉJAN — 17

1888









FACULTE DE MEDECINE ET DE PHARMACIE  
DE BORDEAUX

ANNÉE 1887-88

N° 59

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE

DE LA

# GÉOGRAPHIE MÉDICALE

CAMPAGNE DE TERRE-NEUVE EN 1886

## THÈSE POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE

PRÉSENTÉE ET SOUTENUE PUBLIQUEMENT LE 9 MAI 1888

PAR

Joseph-Edouard DENIS

AIDE-MÉDECIN DE LA MARINE

Né à Landerneau (Finistère), le 15 février 1864.



### EXAMINATEURS DE LA THÈSE

MM. LAYET,	professeur,	président.
MORACHE,	professeur,	
PIÉCHAUD,	agrégé,	judges.
POUSSON,	agrégé,	

Le Candidat répondra aux questions qui lui seront faites sur les diverses parties de l'enseignement médical.

BORDEAUX

Imprimerie V<sup>e</sup> Cadoret

17 — RUE MONTMÉJAN — 17

1888

# FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE BORDEAUX

M. PITRES..... Doyen. | M. DENUCÉ... Doyen honoraire.

## PROFESSEURS :

MM. DENUCÉ..... Professeurs honoraires.  
MICÉ.....

Anatomie .....	MM. BOUCHARD.
Physiologie.....	ORÉ.
Physique .....	MERGET.
Chimie.....	BLAREZ.
Histoire naturelle.....	GUILLAUD.
Pathologie et thérapeutique générales.....	VERGELY.
Pathologie interne.....	DUPUY
Pathologie externe.....	AZAM.
Anatomie pathologique.....	COYNE.
Histologie et Anatomie générale .....	VIAULT.
Médecine opératoire.....	MASSE.
Pharmacie .....	FIGUIER
Thérapeutique .....	DE FLEURY.
Hygiène .....	LAYET.
Médecine légale.....	MORACHE.
Médecine expérimentale.....	JOLYET.
Matière médicale .....	PERRENS.
Clinique médicale .....	PICOT.
Clinique chirurgicale .....	PITRES.
Clinique obstétricale.....	DEMONS.
Clinique ophtalmologique.....	LANELONGUE.
	MOUSSOUS.
	BADAL.

## AGRÉGÉS EN EXERCICE SECTION DE MÉDECINE

Pathologie interne et Médecine légale .....

ARNOZAN.  
RONDOT.  
ARTIGALAS.  
MOUSSOUS.  
DUBREUILH.

## SECTION DE CHIRURGIE ET ACCOUCHEMENTS

Pathologie externe.....

BOURSIER.  
PIECHAUD.  
LAGRANGE.  
POUSSON.  
DENUCÉ.  
LEFOUR.

Accouchements.....

## SECTION DES SCIENCES ANATOMIQUES ET PHYSIOLOGIQUES

Anatomie et Physiologie. { MM. PLANTEAU. | Histoire naturelle..... M. NABIAS.  
FERRÉ.

## SECTION DES SCIENCES PHYSIQUES

Physique..... MM. BERGONIE.  
Chimie et Toxicologie..... DENIGÈS.  
Pharmacie ..... CARLES.

## CLINIQUES ANNEXES

Clin. méd. des enfants. MM. NÉGRIÉ. | Maladies vénériennes.... MM. VENOT.  
Clin. chir. des enfants. PIÉCHAUD | Maladies mentales..... N.

## COURS COMPLÉMENTAIRES

Accouchements..... M. LEFOUR, agrégé. | Chimie..... M. CARLES, agrégé.  
*Le Secrétaire de la Faculté, LEMAIRE.*

« Par délibération du 5 août 1879, la Faculté a arrêté que les opinions émises dans les Thèses qui lui sont présentées doivent être considérées comme propre à leurs auteurs et qu'elles n'entendent leur donner ni approbation ni improbation. »

A MA GRAND'MÈRE

---

A MON PÈRE ET A MA MÈRE

---

A MA SŒUR ET A MON BEAU-FRÈRE

---

A MES PARENTS

---

A MONSIEUR ET A MADAME E. HAUTIN

---

A MES AMIS



*A mon Président de Thèse*

**MONSIEUR LE DOCTEUR LAYET**

*Médecin Principal de la Marine, en retraite,  
Professeur d'hygiène à la Faculté de Médecine de Bordeaux, Chevalier de la Légion d'honneur,  
Officier de l'Instruction publique.*

---

**A MONSIEUR LE DOCTEUR EUGÈNE BARRET**

*Médecin Principal de la Marine,  
Chevalier de la Légion d'honneur,  
Médecin-major de la frégate la Clorinde et de la Division navale de Terre-Neuve en 1886.*



## INTRODUCTION

---

Embarqué sur la *Clorinde*, en 1886, pour la campagne de Terre-Neuve, nous avons été appelé à faire le service intérimaire de médecin-major sur le *Drac*. Ayant vainement cherché des documents sur cette île, nous avons profité de ce poste pour nous mettre le plus possible en relation avec les capitaines, avec les médecins pêcheurs ; tout en visitant le pays, nous avons pris force renseignements auprès des habitants. Ce sont ces notes, prises au jour le jour, que nous avons réunies et que nous venons aujourd'hui soumettre à l'appréciation de nos juges. Nous avons, de plus, essayé de montrer quelles sont les maladies de ce pays, leur fréquence, leur degré de gravité. Pour atteindre ce but, 17 rapports de fin de campagne déposés à Brest et à Lorient, de 1859 à 1887 ont été analysés.

Qu'il nous soit permis de remercier ici M. le D<sup>r</sup> Eugène Barret, médecin principal de la marine, notre médecin-major, pour l'affection dont il a fait preuve à notre égard pendant toute la campagne et les grands services qu'il nous a rendus tant au point de vue médical qu'à tous les autres points de vue.

Qu'il nous soit aussi permis d'exprimer toute notre reconnaissance à M. le professeur Layet pour l'honneur qu'il nous a fait en acceptant la présidence de notre thèse, à M. le D<sup>r</sup> Lucas, directeur du service de santé de Lorient, qui nous a procuré les moyens de mener à bien notre travail et à M. le D<sup>r</sup> Randon, médecin de 1<sup>re</sup> classe de la marine, qui a spontanément mis à notre disposition son rapport de fin de campagne lorsqu'il a appris que nous devions présenter ces quelques notes pour notre thèse inaugurale.



CONTRIBUTION A L'ÉTUDE  
DE LA  
**GÉOGRAPHIE MÉDICALE**

---

PREMIÈRE PARTIE  
**Description du pays**

---

CHAPITRE PREMIER  
GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

§ 1. — Terre-Neuve, située dans l'océan Atlantique, d'une part entre  $46^{\circ}37'$  et  $51^{\circ}39'$  de latitude nord, d'autre part entre  $54^{\circ}55'$  et  $61^{\circ}46'$  de longitude ouest, a une surface totale de 42,000 mètres carrés et se trouve être par l'étendue la dixième île du globe. Elle mesure 511 kilomètres dans sa plus grande longueur du cap Normand au N., au cap Raze au S.-E., et dans sa plus grande largeur du cap Anguille à l'E. au cap Spear à l'O. Elle est bornée au N., à l'E. et au S., par l'océan Atlantique, à l'est, par le golfe du Saint-Laurent, au N.-E. par le détroit de Belle-Ile. Ce détroit la sépare au N.-O. du Canada, le détroit de Canseau la sépare au S.-O. du cap Breton.

Une multitude de petites îles avoisinent Terre-Neuve, les plus importantes sont : Saint-Pierre, rendez-vous de toute la flotille de pêche, résidence des fonctionnaires français ; Miquelon qui, avec la précédente, forme le reliquat de nos belles possessions du Canada ; Belle-Ile et Groix sur la côte est, et Belle-Ile du Petit-Nord à la sortie du détroit.

L'aspect général de Terre-Neuve est assez agréable ; à part le nord, où la terre est basse et dénudée, partout ailleurs ce ne sont que falaises à pic couronnées de pins, rochers escarpés, présentant souvent une teinte rouge feu, cascades tombant de hauteurs considérables, plages sablonneuses, côte très découpée par des baies nombreuses, qui offrent au voyageur le coup-d'œil le plus pittoresque, surtout si l'on y joint du côté de la terre comme arrière-plan, plusieurs rangées de montagnes en amphithéâtre, et du côté de la mer d'énormes banquises et de majestueux icebergs défilant lentement et comme à regret vers le sud.

Au fond des baies, dont les principales sont : la baie Saint-Georges, la baie des Iles, Bonne-Baie, Ingornachoix sur la côte ouest, la baie du Pistolet au nord, les baies aux Lièvres, du Croc, du Canada, la baie Blanche..., etc. Sur la côte est, se trouvent des ruisseaux plutôt que des rivières qui débouchent directement ou bien tombent en cascades. Au havre du Cap-Rouge, en face de notre mouillage, un ruisseau tombait avec fracas de 20 mètres de haut. Si on remonte ces ruisseaux, on voit tantôt de jolies vallées comme au Cap-Rouge, mais le plus souvent on doit parcourir le lit même du ruisseau qui est entouré de forêts de pins absolument impénétrables. Invariablement, on rencontre un lac plus ou moins grand, puis un autre ruisseau, un autre lac, etc., jusqu'à ce qu'on arrive au pied de la montagne. Au nord, où le pays est plat, tous ces lacs communiquent entre eux, et de la baie St-Lunaire (côte E.), un enseigne du Drae a pu se rendre de lac en lac et de ruisseau en ruisseau à une île qu'avait atteinte le

commandant de la *Clorinde*, en partant de la baie du Sacre, située à la pointe N. de Terre-Neuve. La seule rivière navigable est la rivière Humber qui se jette dans la baie des Iles.

Terre-Neuve n'a pas de hautes montagnes; quelques chaînes formant une série parallèle vont du N.-E. au S.-O.; les sommets les plus élevés ne dépassent pas 2,000 à 2,400 pieds anglais. On voit en outre quelques pics isolés appelés *Tolts*. La plus grande partie de l'ile, basse ou légèrement ondulée, consiste en marécages entrecoupés de bois et d'innombrables lacs et étangs.

§ 2. MÉTÉOROLOGIE.—L'hiver de Terre-Neuve, bien que cette île soit à peu près à la même latitude que nos côtes de la Manche, est excessivement rigoureux. Son été, beaucoup plus tempéré que le nôtre, présente cependant des journées où le thermomètre monte jusqu'à 30°. Quelle est la cause de ces différences? Terre-Neuve est sous l'influence de trois courants marins : 1<sup>o</sup> Le courant polaire oriental qui vient du Spitzberg; 2<sup>o</sup> Le courant polaire occidental qui vient du Groenland. Ces deux courants se réunissent au-dessus de Belle-Ile du Petit-Nord, se séparent contre cette île et viennent, l'un courir le long de la côte Est, l'autre le long de la côte du Labrador, pour aller se jeter au S. dans le troisième courant, le Gulf-Stream. Le choc des eaux chaudes de ce dernier avec les eaux froides du courant polaire produit ces brouillards si épais, si persistants qui contribuent à donner au climat de Terre-Neuve sa caractéristique, l'humidité et rendent la navigation si dangereuse dans ces parages. Un autre caractère essentiel du climat Terre-Neuvien, c'est le brusque changement de température, changement sur lequel nous insisterons plus loin à propos de la pathologie.

Terre-Neuve n'a pour ainsi dire que deux saisons, l'été et l'hiver. Des plus froides journées d'avril on passe sans transition à la température moyenne de tout l'été, quelquefois à de fortes chaleurs.

Dès novembre, la neige tombe à gros flocons, mais l'hiver ne commence vraiment qu'en décembre : alors les baies se prennent, puis vient le tour de la mer qui au mois de janvier est envahie par les glaces jusqu'à un mille au large. Le détroit de Belle-Ile jusqu'à la baie d'Ingornachoix est entièrement pris et les habitants vont souvent au Labrador sur la glace. D'après les renseignements que nous avons pu nous procurer auprès des habitants, au Kirpon, aux Griguet, au Croc, à la Conche, la neige ne tombe pas pendant longtemps et le ciel est très clair, le temps très sec.

La débâcle commence en mai, mais assez souvent au commencement de juin le Kirpon n'est encore qu'un bloc de glace, et il n'est pas rare de voir des navires forcés d'aller mouiller dans le sud, ne pouvant pas rejoindre leurs lieux de pêche. La neige ne quitte guère les hauteurs avant le mois d'août; nous en avons vu en août sur les monts Sainte-Marguerite. Quelquefois, elle ne disparaît pas de l'année, quelquefois aussi elle a disparu en juin, comme l'a observé le transport l'*Indre* en 1883.

Toute l'année défilent des deux côtés de l'île d'immenses icebergs suivant le plus souvent les courants polaires, mais les quittant parfois pour venir s'échouer sur les côtes. Ces montagnes de glace affectent toutes les formes, les unes sont encore recouvertes de neige, d'autres qui ont chaviré sont transparentes. A côté de ces icebergs non dangereux, puisqu'on peut les éviter facilement, on en rencontre des débris, des petits glaçons qui dérivent avec une grande vitesse et peuvent occasionner des avaries sérieuses. Les pêcheurs nomment *couailles* les petits glaçons non dangereux et donnent le nom de *Bourguignons* à des glaçons qui n'offrent qu'une petite surface au-dessus de l'eau, mais dont la partie immergée est quelquefois d'un volume considérable.

L'été est en général pluvieux, juin, juillet et août comptent de dix à quinze jours de pluie en moyenne, mais à dater du 1<sup>er</sup> septembre pluie, brouillards, vent, rendent le séjour de cette île

insupportable. Le 1<sup>er</sup> septembre au matin, nous quittions avec le *Drac* la baie du Croc, le brouillard nous força à y revenir mouiller; le 2, nous prenions de nouveau la mer, mais à partir de ce jour jusqu'au 21, jour de notre arrivée à Sydney, il nous fut impossible d'appareiller sans être surpris vers dix heures par un coup de vent alors que le matin il faisait un temps splendide. Combien de relâches forcées pendant ce court voyage!

Nous avons cru intéressant de relever les observations météorologiques faites à bord de quelques navires qui nous ont précédé à Terre-Neuve.

La moyenne de la température en été est de 13°5; le *Roland*, en 1869, a eu un été exceptionnel donnant comme moyenne 15°. Mai a 6°9, les observations de 1884 sur la *Clorinde* et sur l'*Indre* donnent 10° et 10°3. En juin, la moyenne est de 11°4, en juillet, 13°5, en août, 15°, en septembre, 13°5.

Les températures maxima observées par le *Roland* en 1869 ont été de 20° en juin, 22° en juillet au Croc, 19° en août, 18° en septembre; le *Darien*, en 1865, a observé de 29° à 30° en juillet et août au Kirpon, la *Clorinde*, en 1884, a vu pendant un coup de vent d'ouest, la température s'élever de 8° à 23°.

Les minima ont été pour le *Roland* en juin 6°, en juillet 7°, en août 12°, en septembre 7,5. A côté de ces températures relativement élevées, nous voyons le *Darien* observer 1° en juillet.

La pression barométrique varie de 756<sup>mm</sup> à 766<sup>mm</sup>. La plus haute a été observée par le *Darien* en juillet 1865, elle est de 774<sup>mm</sup>, la plus basse 750<sup>mm</sup> observée par le *Roland* en septembre 1869.

La température de la mer est plus élevée qu'on ne le croirait; la moyenne est de 4,6 en mai, 9° en juin, 9,5 en juillet, 10° en août, 10° en septembre.

La pluie tombe en moyenne pendant 110 jours de l'année, la neige pendant 54 jours. En 1860 le *Ténare* a eu au maximum neuf jours de pluie, la Pomone en août 1862 en a eu seize jours,

l'Indre en 1884 en a eu vingt-deux jours en juillet, quatorze jours en mai et août, treize en juin. Quant à nous, nous avons été assez favorisés : douze jours en juin, dix en juillet, neuf en août, douze en septembre. Cette pluie tombe rarement en grandes averses ; les vents pluvieux sont ceux de l'Est.

Les orages sont peu fréquents, le tonnerre très rare. Dans les premiers jours de juillet nous en avons entendu deux coups au Kirpon.

Les aurores boréales, appelées marionnettes par les pêcheurs et les habitants, sont très fréquentes en juillet et en août. Les plus belles ont été observées à Port-au-Choix.

*Observations faites à Saint-Jean par M. E.-M. DELANY  
de 1857 à 1864.*

Moy. de la température	41, 2 F. Max. 28, 2 c. Min. — 14°.
Moy. barométrique	29, 35 pouces anglais.
Journées de pluie	105, 7.
Plus haute température le 27 juillet 1857,	31, 6.
Plus basse » le 11 février 1858,	— 16, 6.

*Observations de 1879 (A. LEROY DE MÉRICOURT).*

T. moy. de l'année	4, 6.
Maxima absolue	16, 6.
Minima »	— 5, 5.
Plus haute T. le 3 août	27, 7.
Plus basse T. le 22 décembre	— 15, 5.
Hauteur moy. du Bar. en pouces anglais,	29, 998.

Dans l'année les vents de N.N.O., O.N.O. soufflent pendant 200 jours.

N.E.	»	25	»
O., O.S.O.	»	38	»
S.S.O., S.E.	»	102	»

§ 3. BOTANIQUE. — La plante la plus renommée de Terre-Neuve est à coup sûr le Sarracenia que M. Louvet, pharmacien de la marine, a beaucoup étudié, pendant son séjour à Saint-Pierre en 1864 et dont il a donné une bonne description que nous empruntons en partie.

Cette plante a été classée, en 1598, par Linné dans la famille des Sarracénées (polyandrie, monogynie). Cette famille non classée par Jussieu, rentre dans sa troisième classe (hypopétalie) et appartient aux Rosacées de Tournefort. On en compte quatre espèces :

- 1<sup>o</sup> S. Rubra ;
- 2<sup>o</sup> S. Flava ;
- 3<sup>o</sup> S. Variolaria ;
- 4<sup>o</sup> S. Purpurea.

Le S. Purpurea est la seule espèce que l'on trouve à Terre-Neuve. Il est connu dans le vulgaire sous un grand nombre de noms : Bonnet de chasseur, coupe du chasseur, guêtre de grenouilles, pipe sauvage, etc.

C'est une herbe vivace, palustre, dont les feuilles radicales se pressent en touffes au nombre de quinze à vingt et ne dépassent pas 15 centimètres. Elle fleurit de juin à juillet, fructifie du 15 au 25 juillet. La fleur est belle, d'odeur agréable, le fruit coriacé ; la racine est bulbifère ; le rhizome, cylindrique, noueux, d'une grosseur de 3 à 4 centimètres, est brun à l'extérieur, blanc à l'intérieur, amer.

Le Sarracenia croît dans les lieux humides, au milieu des mousses et lichens avoisinant les étangs.

Les feuilles, radicales, persistantes, très longuement pétiolées deviennent tout à fait rouges à la fin de la saison. Le pétiole, cylindrique, est plein dans une petite portion de sa longueur, puis il va s'élargissant de plus en plus jusqu'à la partie supérieure, formant du côté externe de la plante une urne fermée. Le limbe,

peu développé, appliqué sur l'orifice du pétiole, est mince, rond, échancré légèrement au sommet, entier, glabre.

Le pédoncule a de 0<sup>m</sup>20 à 0<sup>m</sup>25 de long; il est uniflore, vertical, vert ou rouge à l'extérieur suivant l'époque.

La fleur est grande, penchée. La préfloraison est imbriquée. Le calice est rouge à l'extérieur, vert à l'intérieur, pentasépale, régulier, muni d'un involucre à trois bractées, persistant. La corolle est rouge pourpre, pentapétale, régulière, rosacée; les pétales sont concaves, hypogynes, alternes avec les sépales, dressés en forme de violon. Les étamines, au nombre de 60 à 80, sont libres, égales, hypogynes, les filets sont grêles et courts, les anthères biloculaires, introrses. Le pistil est très développé. L'ovaire a cinq carpelles cohérents et contient un grand nombre d'ovules anatropes. Style terminal, stigmate persistant.

Le fruit est une capsule à cinq valves loculicides.

Cette plante fut préconisée dès 1847 par le docteur Porcher contre les affections de l'estomac; en 1861, M. Miles lut à la Société épidémiologique de Londres un mémoire ainsi intitulé : *Remède indien contre la petite vérole*. Mais dans tous ces essais il n'y avait rien de probant et beaucoup de médecins qui l'avaient essayé, attaquèrent le docteur Morris, d'Halifax, lorsqu'il vint vanter le *Sarracenia* contre la variole, la rougeole, la lèpre, les maladies de peau et jusqu'au choléra. C'était vouloir faire de ce médicament une nouvelle panacée universelle trouvant tout naturellement sa place à la quatrième page des journaux. Mais si le *Sarracenia* n'a pas d'action prouvée sur toutes ces maladies, il est un excellent remède contre la goutte ainsi que le prouve cette observation importante de M. Foucaut, médecin principal de la marine.

En 1866, il lui vint à l'idée d'utiliser le *Sarracenia* en infusion chez un de ses parents, sujet aux attaques de goutte, qui était, mais en vain, bien soigné par la médication ordinaire. Les feuilles

seules étaient employées : il fit absorber le marc, mêlé à l'infusion, en raison de la possibilité de l'existence d'un alcaloïde, la Sarracénine, qu'on avait cru y découvrir. Dose : une à deux cuillerées à café de poudre matin et soir pendant l'accès, une seulement le soir en temps ordinaire. Au bout de deux à trois mois, absent de France, il reçut de son malade d'excellentes nouvelles ; les selles étaient régulières alors qu'auparavant il y avait une constipation intermittente et quelquefois très opiniâtre.

« Est-ce là, écrit-il, le mode d'action, l'absorption de la poudre elle-même étant une condition *sine qua non* de l'efficacité du remède ? Nous le pensons et c'est dans cette modification journalière par les selles obtenues sans violence, qu'il y aurait lieu de trouver la raison de l'heureux effet du traitement. »

L'année suivante il n'y eut pas d'accès, en septembre 1867 il y eut un accès mais moins intense, en mars 1868, un accès très léger, enfin en 1871 autre accès et depuis (M. Foucaut écrivait ceci en 1877) le malade se porta parfaitement.

« Donc, selon nous, l'action principale ne serait pas une purgation dans le sens réel du mot, qui ne pourrait être prolongée, mais une excitation journalière de l'intestin, due à la présence de la poudre elle-même. Il est un fait certain c'est que les effets sont bien moins puissants lorsque l'on se borne à l'infusion seule. »

Il est de toute nécessité de continuer tout le temps le traitement. Et, pour cette raison, le Sarracenia qui d'après cette observation est un médicament si précieux, n'est et ne sera pas beaucoup employé ; comment, en effet, garder un goutteux pendant quatre ans dans un hôpital, comment faire prendre à la majorité des malades, même intelligents, un médicament lorsqu'ils ne souffrent pas, lorsque depuis un an, deux ans, ils n'ont pas eu d'attaque ?

Après avoir parlé de cette plante si importante nous n'avons plus beaucoup à nous occuper de la botanique.

La classe des acotylédonées est représentée par un grand nombre de lichens, d'algues, de champignons, de mousses, de fougères. — Les monocotylédones les plus fréquemment cueillies sont des liliacées, des iridées très communes dans les environs de Port-Saunders, de Sainte-Barbe, des orchidées, des nymphœacées. Toutes ces plantes ont été recueillies et classées par M. Gauthier, pharmacien de la marine.

On voit à Terre-Neuve de magnifiques forêts de pins, de sapins, de mélèzes, de bouleaux, de génériviers ; les sapins ont quelquefois 80 pieds de haut et 3 pieds de diamètre. Mais ils ne valent pas ceux d'Europe, et les mâts que l'on fabrique avec eux ne peuvent servir que 2 ou 3 ans ; ils deviennent ensuite secs et cassants.

On ne trouve nulle part dans l'île le chêne, le hêtre, l'érable, le châtaigner, le noyer. Les frênes sont très beaux, ainsi que les peupliers, les saules, les aulnes.

Les vaccinées sont les plantes caractéristiques de la végétation : M. Gauthier en a recueilli 12 espèces.

Les rosacées (17 espèces) nous ont permis de faire figurer sur notre table à Port-Saunders d'excellentes fraises et à Port-au-Choix des framboises exquises.

Les plantes alimentaires sont cultivées un peu partout, mais les graminées ne viennent que dans le S. de l'île et encore à force de grands soins : l'avoine, l'orge, le seigle, le froment, le blé noir font partie de la végétation de la baie des îles, de la baie Saint-Georges, mais ces plantes mûrissent assez rarement.

§ 4. ZOOLOGIE.— La faune de Terre-Neuve est surtout représentée par des animaux à fourrure dont les plus importants sont la loutre, le castor, l'ours noir, le renard, le lièvre.

A. *Mammifères*. — Les carnivores sont nombreux.

L'ours blanc ne se rencontre qu'en hiver sur les glaces, l'ours noir se voit rarement, il quitte peu les bois, on le chasse au piège

et au fusil. Sa fourrure se paie de 100 à 150 fr. Le loup-cervier, ennemi juré du caribou, est de grande taille, sa fourrure magnifique est marquée de gris, à fond blafard.

Le renard (*canis vulpes*) a les mêmes formes que le nôtre, mais il a l'habit plus fourré. En hiver, sa fourrure est magnifique, elle ne vaut rien en été à cause de la mue du poil. On le prend au piège dans la saison froide, en été on le tire à l'affût au clair de lune dans le fond des baies, là où on sait que les canards viennent se coucher. Il y en a de blancs, de jaunes, de rouges, de noirs, de bleus, d'argentés, de bigarrés. Le renard argenté coûtait en 1854 de 70 à 75 fr., mais maintenant, on ne peut s'en procurer une fourrure à moins de 250 francs.

Le chien que l'on trouve à Terre-Neuve ne ressemble en rien à ces magnifiques animaux qu'on nomme ainsi en France. A part quelques-uns, les autres sont d'une race misérable, métisse, lâche et voleuse. Ils sont très fidèles et servent de bêtes de somme.

Les martres (*mustélides*) sont assez recherchées pour leur peau.

La loutre (*lutra, mustélides*) a la même couleur, la même forme que la nôtre, mais elle est plus grosse, son poil est plus long, plus serré. Elle se chasse au piège, au chien ou à l'affût par un beau clair de lune au fond des baies inhabitées et à la chute d'un ruisseau dans la mer. Sa peau se vend de 40 à 60 francs.

Les ruminants ne sont représentés que par le caribou (genre cerf) : pieds fourchus, tête surmontée d'un bois magnifique recouvert pendant l'accroissement d'un petit duvet fauve et grisâtre. Il se nourrit de graminées, de mousse et de feuilles de bouleau. Il se plaît dans les plaines où il y a de grands étangs voisins de fourrés épais. On le chasse au fusil ; il a l'odorat très fin et se trouve rarement seul, le plus souvent la bande compte de dix à quinze individus, sur qui veille le plus vieux mâle. La peau est très peu estimée, elle se vend de 15 à 20 fr. ; la chair est succulente.

Les rongeurs, rat (*mus ratus*), souris (*mus musculus*), mulot

(*mus sylvaticus*), ne méritent pas notre attention. Le rat musqué (*fiber zybethicas*) habite le bord des ruisseaux et des étangs où il vit de poisson et d'herbes. On le chasse à l'affût le matin au point du jour, et le soir au coucher du soleil. Sa fourrure, assez fine, se paie 1 franc.

Le castor se prend au piège, car un seul coup de fusil semerait l'épouvanle dans toute la troupe qui partirait pour ne plus revenir. La peau se paie de 30 à 35 francs.

On trouve à Terre-Neuve, quatre espèces de phoques (Pinnipèdes), qu'on chasse avec des fusils et des bâtons. Aussitôt tombé l'animal est dépecé, et sa peau sert à fabriquer des chaussures, des casaques, des casquettes ; avec sa graisse on fait de l'huile, sa carcasse sert de nourriture aux chiens.

En hiver, sur les glaces, les habitants tuent quelquefois des morses (*Trichechus rosmanus*).

Les cétacés sont représentés par la *fine-backed whale* et par le *sharp-nosed whale*. Ces baleines sont excessivement nombreuses sur les côtes de Terre-Neuve, mais on ne les chasse pas.

B. Oiseaux. — D'après un naturaliste suédois, il en existe plus de cinq cents espèces : l'aigle marin, l'aigle à tête blanche, le faucon d'Islande, le hibou, le pic, la grive, le geai bleu et le geai du Canada, le merle lithorne (*turdus pilaris*), le pluvier, le vanneau, etc.

La perdrix (*lagopus albus* et *lagopus rupestrus*) est plus grande que la nôtre ; au pourtour des yeux elle a un bourrelet charnu, écarlate ; le bec roux, les tarses couverts de soies grises, elle est rouge, tachetée de blanc et de noir en été, blanche en hiver. On la trouve dans les endroits bien pourvus de fruits champêtres (vaciet, etc.), puis elle se rend dans les petits bosquets surtout dans ceux où il y a du bouleau.

On peut encore chasser la caille, une multitude d'espèces de canards, la sarcelle, la bécassine.

Parmi les oiseaux de mer, on cite surtout le courlieu (*numænius phœopus*) qui arrive en août; quelques jours avant l'arrivée de la troupe, des éclaireurs font retentir dès l'aurore les hâvres de leurs cris (ti, ti, ti); peu de jours après ils volent en tous sens et vont s'enivrer de vaciet. C'est à ce moment qu'il faut les approcher.

Les autres oiseaux de mer sont les godes, les mauves, les goëlands, les guillemots, les plongeons, les dadins, les calculots, les canards de toute sorte.

(C). On ne rencontre aucun reptile venimeux; on n'y trouve jamais de grenouilles, fait bien surprenant, le pays étant si marécageux.

(D). *Poissons.* — En eau douce, on trouve la truite, la carpe, languille, etc. Toutes les truites sont saumonnées, très grosses, il n'est pas rare d'en prendre de 60 à 80 en deux heures, comme cela nous est arrivé au fond de la baie du Croc.

En mer, c'est d'abord la morue (*Gadus morua*), puis le saumon, la limande, le hareng, le capelan, le maquereau, le poisson chat, etc.

(E). *Mollusques.* — Nous ne parlerons que du homard qui, seul mérite une mention : à Port-au-Choix, à Port-Sunders, à Sainte-Barbe, les baies en sont pour ainsi dire dallées. Voici à quoi M. Thoulet attribue leur présence en si grand nombre : « Les acides organiques attaquent les rochers sur lesquels coule l'eau; ils décomposent le calcaire et il reste une pierre âpre aux doigts comme celle de la baie d'Ingornachoix, où la présence de petits rognons de quartz en saillie vient témoigner de l'érosion chimique qui s'est accomplie et qui a respecté la silice. Le grès quartzeux se trouve donc séparé en deux parties, le calcaire dissous se rend à la mer. J'expliquerai ainsi la quantité prodigieuse de homards dans certains parages de l'île de Terre-Neuve où ces crustacés trouvent au sein des eaux la chaux nécessaire à

la confection de leur carapace. Partout où j'ai trouvé du homard, le terrain avoisinant était du calcaire ou du grès calcaire, à Port-Sunders, à Port-au-Choix, à Bonne-Baie, où pendant l'été on pêche chaque jour durant 3 mois sur une longueur de 3 ou 4 kilomètres jusqu'à 2,000 homards. »

(G). *Insectes.* — On éprouve une profonde stupeur lorsque l'on entend dire qu'à Terre-Neuve on est dévoré par les moustiques; ce sentiment est légitime, les pays chauds étant le séjour ordinaire de ces êtres incommodes. Terre-Neuve, pays froid et humide, doit selon nous cette plaie d'Egypte aux nombreux lacs et marais de l'intérieur, à des forêts vierges où une quantité d'animaux morts de vieillesse ou d'accident se putréfient à l'air libre. Le moustique, décrit par M. Treille sous le nom de diptère nuisible de Terre-Neuve, est une petite mouche aux ailes dorées, qui semble s'attacher surtout aux tempéraments sanguins : la douleur dépend moins de l'aiguillon que du venin déposé dans la plaie. Elle a une trompe cornée d'où sortent en pointe très fine cinq filets acérés et faisant sucoir. Elle n'est à craindre que par les grandes chaleurs, alors qu'il n'y a pas un souffle de vent.

Aux piqûres de cet animal se joignent celles du cousin.

(H). *Apidélides.* — Bergeron a signalé une espèce de sangsue qu'il a trouvée dans les étangs. Cette sangsue est noire et dépourvue de lignes jaunâtres, elle a le corps cylindrique tronqué aux deux extrémités, et une bouche à ventouse garnie de trois dents.

§ 5. MINÉRALOGIE. — Nous n'insisterons pas sur cette question, la minéralogie de Terre-Neuve étant encore fort peu connue.

Dans la baie Saint-Georges, on trouve des mines de pierre calcaire et de plâtre ; dans la baie du Castor, des mines de nickel et de cuivre en exploitation.

L'or se trouve à l'état de traces dans les veines de quartz et associé au minerai de fer ; l'argent natif existerait à la baie Fortune, on trouve de l'argent associé à de la galène.

Le cuivre existe dans les baies Conception, de Plaisance, et dans la baie Blanche.

Le plomb à l'état de galène à 83 % est exploité dans la baie de Plaisance.

On trouve dans la baie de l'Arck, de beaux échantillons de sulfate de fer, en cubes d'un beau jaune d'or, solubles dans l'acide chlorhydrique ; ils sont sur des grèves de nouveau sédiment comme la pyrite martiale dont ils ont tous les caractères.

Nous terminons par le tableau des terrains de l'île de Terre-Neuve. (Edward P. Howley. *Geography of Newfoundland for the use of schools*. London, 1877).

Carbonifère .....	Coal Measures. Millstone Grit. Calcaire carbonifère. Gypse, conglomérat.
Devonien.....	Grès de Gaspe.
Silurien moyen....	Clinton. Medina.
	Hudson River.....
	Utica.....
	Trentica.....
	Black River.....
Silurien inférieur.	Serpentine, Shistes chloritiques. Grès de Sillery.....
	Lewis.....
	Calcifère.
	Postdam.
	Primordial.
Huronien.....	Huronien.
Laurentien.....	Supérieur et inférieur.

## CHAPITRE II

### GÉOGRAPHIE POLITIQUE

§ 1. NOTICE HISTORIQUE.— Terre-Neuve a été découverte en 1491 par Sébastien Cabot. Des aventuriers norvégiens y auraient, dit-on, pénétré avant lui; vers 1002 même, des Irlandais y auraient fait un essai infructueux de colonisation; quelques auteurs prétendent que Cortereal l'aurait découverte en 1464; ce qui est certain, c'est que vers 1504 Bretons et Normands venaient y pêcher. Elle fut visitée en 1525 par J. Verazzani qui en prit possession au nom de la France; vers 1604 seulement fut fondé notre premier établissement. Le traité d'Utrecht la donna aux Anglais, mais par le traité de Paris (1763) et de Versailles (1783), la France y a droit de pêche, droit observé strictement par nos voisins lorsque leurs intérêts sont en jeu, mais qui, de notre côté, grâce à notre bonté et à notre faiblesse devant la misère, tombe en désuétude. L'Anglais, sur le French Shore, peut s'établir à terre, mais ne doit pas se livrer à la pêche là où se trouvent des pêcheurs français; que de filets, que d'engins, nous pourrions saisir en vertu de ce traité! A côté de cela, à Port-au-Choix, le croiseur le *Lily* faisait jeter à bas un atelier que le capitaine du *Pujet* de Saint-Malo avait fait recouvrir d'une toiture en bois!

§ 2. HABITANTS. — D'après Bouillet, Terre-Neuve aurait 200,000 habitants; le chiffre me semble exagéré, car à part Saint-Jean, les plus grands centres de population comme la Conche, Bonne-Baie, etc., ne comptent pas plus de 1200 à 1500 âmes.

L'île est actuellement habitée par des Anglais, des Anglo-Américains, des Irlandais qui s'établissent dans les nombreuses baies, quelquefois seuls, quelquefois en groupes de trois ou quatre familles. Les Français y sont rares, cependant quelques disciplinaires évadés de Saint-Pierre, se sont établis sur la grande terre ; à la baie de la Crêmaillère, nous avons rencontré un Breton, riverain de la rade de Brest, marié à une Anglaise et père de 5 enfants dont l'aîné avait 22 ans.

La race primitive a complètement disparu. En 1821, d'après M. Bergeron, il y avait encore à Cod-Roy et dans la baie des îles, deux castes d'indiens appelés micmacs et montagnards, originaires de cap Breton et du Labrador, très dévoués aux Français, dont quelques-uns du reste étaient fils. Il cite à ce propos le fait d'un de nos matelots, nommé Benoit, qui vers 1790 se fixa à Cod-Roy, où il épousa une sauvage de laquelle il eut neuf enfants. Il parle encore d'une troisième caste d'Indiens appelés sauvages rouges, anthropophages disait-on, qui ne communiquaient avec personne et tuaient tous ceux qui leur tombaient sous la main. Ces sauvages, du reste, depuis plusieurs années ne s'étaient pas montrés. J. Carpon dans son voyage à Terre-Neuve décrit ainsi les insulaires : « Ils portent un grand bonnet en forme de casque, un paletot fort large et court, un ample pantalon, des bottines en peau de veau marin. Par dessus le paletot une large bande de peau sert de ceinture. Ils étaient autrefois anthropophages et se servaient avant leurs rapports avec les Européens d'arcs et de flèches fabriquées avec des os. Il sont assez bien faits, ont le corps musculeux, les cheveux bruns, plats, longs, la barbe rare, les yeux petits, enfouis, le regard sinistre, les sourcils noirs, froncés, courts, le nez droit, épais, la bouche grande, les oreilles grandes, les lèvres un peu grosses, les dents jaunâtres, le plus souvent mal rangées, le teint cuivré. »

Avant que Terre-Neuve fût colonie anglaise, elle était remplie

de ces êtres féroces et voleurs ; à la Scie, après le traité de 1783, une bande descendit des montagnes pendant que les pêcheurs étaient en mer ; ils tuèrent tous les travailleurs et pillèrent le chauffaud. Un mousse seul fut sauvé, ayant eu l'heureuse idée de se cacher dès le début du carnage dans un des créneaux du chauffaud. On les poursuivit dès lors à mort. Depuis, ils se sont civilisés, se sont convertis au catholicisme, et avaient en 1822, un roi, Michel Aga, qui résidait à la baie Saint-Georges, et dont Carpon parle sur le témoignage d'un de ses amis. Ils vivaient dans des wigwams construits avec quatre pieux se réunissant au sommet en cheminée, et recouverts de trois côtés d'écorce de bouleau, et du quatrième d'une étoffe bouchant l'ouverture de la porte. — Ce portrait que fait Carpon des anciens habitants de l'île, ressemble en tous points à celui des Micmacs de l'île du cap Breton ; voleurs comme eux, ils ont cependant en moins la férocité.

A Saint-Jean on conserve un crâne, le seul d'une tribu des Bethuks, ou bacothie d'Indiens peaux rouges, que Latham considère comme une branche de la grande tribu des Algonkins de l'Amérique du nord ; en 1823, trois femmes furent faites prisonnières, la dernière, nommée Shanandithét, mourut de phthisie à l'hôpital.

§ 3. COUTUMES, RELIGIONS, ETC. — Les habitants de Terre-Neuve sont pêcheurs et chasseurs. En été, ils pêchent la morue, le saumon qu'ils séchent pour l'hiver ou qu'ils échangent contre des vêtements, des meubles, de la vaisselle que viennent leur proposer des goëlettes de Saint-Jean et même des goëlettes allemandes comme nous l'avons vu au Kirpon. Ils chassent peu en été, c'est surtout en hiver qu'ils poursuivent le phoque sur les glaces, qu'ils vont traquer la loutre, le castor, le renard, dont les magnifiques fourrures sommairement préparées sont vendues au printemps.

L'enfant grandit, aimé de toute la famille, passant de bras en bras, et confié à la garde des chiens au milieu desquels il se roule, lorsque l'attention maternelle est attirée par les occupations du ménage. Plus tard, s'il est né dans un grand centre comme la Conche, il ira à l'école, s'il a vu le jour au Kirpon ou aux Griguets, il est condamné le plus souvent à l'ignorance. Les écoles publiques sont organisées d'après le système dénominal, c'est-à-dire placées sous le patronage des différents cultes. Ceux-ci sont très nombreux, catholiques, anglicans, presbytériens, anabaptistes se rencontrent dans les plus petits villages, quelquefois mélangés, quelquefois réunis par secte.

Les Terre-Neuviens se marient entre eux. Carpon rapporte (1852) qu'on faisait jurer aux deux futurs de bien observer les lois du mariage, puis qu'au passage du prêtre on faisait le mariage religieux. Cet usage si pratique dans un pays où les petits centres de population n'ont la visite du ministre de leur culte que deux ou trois fois pendant l'été, nous semble être tombé en désuétude. Nous avons vu à Port-au-Choix une jeune fille et son fiancé attendre le passage du prêtre catholique : celui-ci au mois de juin n'avait pu se rendre au village et le mois de septembre touchait à sa fin que son arrivée n'était pas encore signalée. La jeune fille qui se marie apporte en dot ses effets, deux chiens, une pirogue, un traîneau attelé, une pièce de rets pour la pêche. Le plus vieil habitant du village tient note exacte des naissances et des décès que des délégués de l'administration anglaise sont chargés de régulariser.

D'après J. Hatton et Harwey la population actuelle est douée des plus hautes qualités morales. Ces auteurs ont dû la voir de bien loin, ou n'avoir jamais été en contact qu'avec les saints et les rosières. Les filles-mères ne se comptent pas; quant à leur délicatesse, et nous employons ce mot pour ne pas être sévère, nous ne citerons que ces deux faits pour prouver combien elle est

hypothétique. Le 1<sup>er</sup> septembre nous quittions la baie du Croc pour la dernière fois; tout était à bord, les fenêtres avaient été solidement closes et la porte principale fermée au verrou et au cadenas. Six goëlettes avaient mouillé la veille à côté de nous. A peine en mer, un brouillard intense se lève et nous force à rentrer; nous avions été absents une heure; la porte avait été forcée, les fenêtres enfoncées et les Anglais régnaient en maîtres dans notre ferme, plus volés que nous puisqu'il n'y restait que les quatre murs.— Nous étions deux jours après au Kirpon, bien intrigués vers dix heures du soir de voir briller à terre un feu devant lequel se promenait un homme. Le lendemain, le capitaine D. nous expliquait que lorsque ses filets étaient au sec, il était contraint de les faire veiller toute la nuit ayant été amené par plusieurs vols antérieurs à ne pas se fier à ses voisins. Et voilà les hautes qualités morales vantées par Hatton et Harwey!

§ 4. HYGIÈNE. — Les habitations à Terre-Neuve sont pour la plupart spacieuses, assez bien aérées. Elles sont construites sur pilotis et séparées de terre par un espace de 50 à 60 centimètres, qui sert de lieu de décharge et de niche à chiens. Les maisons à un étage sont rares, sauf dans les centres comme La Conche, Bonne-Baie, etc. Les mesures sont, elles aussi, très rares, chaque habitant ayant à sa disposition autant de bois qu'il en désire. Chaque case a, en général, une salle commune, très vaste, et deux ou trois petits cabinets décorés du nom de chambres. L'ameublement est simple, une table, un buffet, une ou deux armoires et, au milieu de la pièce, un poêle allumé tout le jour, servant à chauffer l'appartement et à cuire les aliments; nous reviendrons sur cette question à propos de la pathologie. Quelques familles enfin vivent dans les habitations des chauffauds abandonnés, préférant user de ces demeures toutes bâties que d'en construire.

Nous n'avons rien de spécial à dire sur les vêtements ; ils sont grossiers, et malgré les deux courriers que reçoivent par mois les Terre-Neuviens, la mode ne nous semble pas avoir encore d'esclaves parmi eux.

Leur nourriture est des plus monotones ; ils ne mangent le plus souvent que du poisson frais, salé ou fumé. Leur pêche de l'été les nourrit pendant l'hiver ; de plus, à grands soins, ils cultivent quelques salades, des pommes de terre, qu'ils mangent seulement pendant la mauvaise saison. En été, ils ont parfois la bonne aubaine de tuer des courlieux, des perdrix, un caribou dont la chair les repose un peu de leurs mets ordinaires, qui sont la morue, le saumon, le hareng. Ils possèdent aussi, à la grande joie des carrés de la station, quelques poules qu'ils conservent pour les grands jours ou pour les malades. A ce propos, l'unification des tarifs ne serait pas une mauvaise chose à Terre-Neuve ; aux Griguet nous avons acheté des œufs à 8 sous la douzaine, au Kirpon, nous la payions 1 fr., et à la Conche 2 fr. 50. Le prix des poulets était tout aussi variable.

Leur boisson habituelle est le thé : la plupart possèdent des vaches qu'ils font venir du continent ou de l'île du Cap Breton et qui leur fournissent du lait. Dans beaucoup de baies où les sapins abondent, ils boivent une espèce de bière faite avec les principes de l'*Abies canadensis*, et qu'ils nomment bière de spruce ou sapinette. Elle se prépare de deux façons. 1<sup>o</sup> Avec les feuilles et les branches fraîches. On fait une décoction de feuilles et de branches, dans la proportion d'une poignée pour dix litres d'eau, au bout de deux ou trois heures, on ajoute quatre litres de mélasse et on laisse le tout fermenter pendant trois ou quatre jours. — 2<sup>o</sup> Avec l'essence que l'on trouve dans le commerce contenue dans des fioles de cinquante grammes environ. On met une fiole d'essence par hectolitre d'eau puis quatre litres de mélasse et on laisse fermenter pendant trois à quatre jours. Cette

bière n'a pas précisément un goût exquis mais elle a sur celles que nous buvons tous les jours le grand avantage d'être naturelle. Le rhum et le brandy sont fort goûts des hommes; ils s'en procurent par échange, car, même dans les centres populaires il n'y a pas de bar. Il nous souvient, à Bonne Baie, par 25° de chaleur, avoir vainement cherché une de ces maisons hospitalières si nombreuses dans les villes voisines.

§ 5. EAUX-POTABLES. — La campagne de Terre-Neuve est, sous ce rapport, une des plus agréables. A chaque mouillage, on trouve une aiguade, un ruisseau d'eau claire tombant en cascade ou roulant sur un lit semé de petits cailloux. Les hommes, au lieu de laver leur linge à bord vont le laver au ruisseau, ce qui ajoute à la qualité de l'eau le bénéfice d'une promenade à terre, chose qui n'est pas à dédaigner dans la vie de matelot. Ces eaux ne sont pas excellentes, elles sont très pauvres en sels minéraux, viennent des lacs de l'intérieur en traversant des marais, des tourbières, des amas de détritus végétaux qu'elles emportent avec elles et amoncellent dans le fond des baies à l'endroit où elles se jettent à la mer.

Nous regrettons de ne pouvoir donner une analyse de ces eaux; la grande quantité de détritus qu'elles emportent exige leur filtrage. Mais qu'est ce défaut, auprès de l'avantage d'avoir de l'eau fraîche, et de voir remplacer par un liquide clair et l'impide, le liquide jaune des caisses à eaux du bord?

## DEUXIÈME PARTIE

### Les Pêcheurs Français

#### CHAPITRE PREMIER

##### CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Depuis les traités d'Utrecht et de Versailles, nous avons le droit exclusif de pêche sur une partie des côtes de Terre-Neuve, appelée le French-Shore, étendue du cap Anguille à l'ouest, jusqu'au cap St-Jean à l'est, en passant par le nord. Autrefois, toutes les baies contenaient des chauffauds tirés au sort tous les cinq ans par les armateurs ; au Kirpon, il y en avait trois, aux Griguets deux, au cap Rouge huit ; en 1886, le Kirpon n'en avait plus qu'un, qui a été abandonné en 1887, les Griguets, la Crémaillère, Saint-Antoine, etc., étaient déserts.

Les pêcheurs arrivent vers le commencement de mai et prennent aussitôt leurs places de pêche si les glaces le leur permettent. Autrefois, lorsque la morue était très abondante sur les côtes, on désarmait le navire et tout l'équipage s'installait à terre ; aujourd'hui, quelques navires seulement le font, les autres débarquent une partie de leur équipage, tandis que l'autre partie va sur les bancs chercher la morue, qu'elle rapportera au chauffaud vers la fin de juin, pour repartir ensuite. A peine débarqués, les hommes préparent leur habitation et visitent les chaloupes de pêche qui ont passé l'hiver sur la dune.

§ 1. HABITATIONS. — Les cabanes qui abritent nos pêcheurs sont construites avec des troncs de sapins, terminés en pointe à leur extrémité inférieure, et enfouis à coups de massue dans la terre ; ils sont rapprochés le plus possible, et les espaces qu'ils laissent entre eux, sont remplis de mousse et de mauvaise étoupe. Elles sont recouvertes en planches très minces, surchargées de papier ou de toile goudronnée. A l'intérieur se trouve une sorte de corridor, courant le long de troncs d'arbre qui servent de support à une foule de petits lits graduellement installés jusqu'au haut des parois et dont les fonds consistent en un solide filet à grandes mailles avec paillasse et matelas. C'est là que, sans même refaire son lit, le pêcheur viendra, le plus souvent tout habillé, se reposer de ses longues fatigues.

Le logement du capitaine pour être plus vaste n'en est pas plus somptueux. Il se compose d'une cuisine, d'une salle à manger meublée avec une table de bois, deux bancs et une chaise, d'une chambre à coucher et de la cambuse, lieu sacré où personne ne pénètre et qui communique avec le dehors par un petit guichet où chaque homme vient chercher sa ration. Les convives du capitaine sont le second et les maîtres de seine.

§ 2. ALIMENTATION. — La chaudière est placée à poste fixe pour toute la durée de la pêche, le menu ne varie pas, soupe de poisson au déjeûner, soupe de poisson au dîner. Le capitaine lui-même ne mange pas autre chose. De temps en temps le cambusier fait une distribution de lard, tous les jours, chaque homme reçoit du pain, du biscuit et de l'eau-de-vie. L'armateur fournit du cidre comme boisson ordinaire, et extraordinairement, une ration de vin. Chaque capitaine emploie ses loisirs à cultiver un jardinet où l'on trouve, quelquefois à profusion, radis, choux, pommes de terre, salades,... etc. Combien d'Etats-Majors sans leur amabilité passeraient toute une campagne sans goûter à un légume !

§ 3. HYGIÈNE CORPORELLE. — Sous ce rapport, le pêcheur de Terre-Neuve est typique. En partant de France il a passé un gros pantalon bleu, et par dessus, d'énormes bottes. En rentrant en France, il les retire. Pendant toute la campagne, vivant au milieu d'eau salée et de débris de poissons à tous les degrés de la putréfaction, il ne se lave jamais, ne se change jamais et ne s'occupe de son lit que pour s'y étendre. A ce type, il y a évidemment des exceptions, mais hélas ! elles ne sont pas nombreuses, et lorsque l'on descend à terre, pêcheurs et Anglais font, à qui mieux mieux, une guerre acharnée aux odorats délicats. Tous les moyens employés pour arriver chez eux à une propreté relative ont échoué.

## CHAPITRE II

### LEURS OCCUPATIONS

§ 1. PÊCHE A LA MORUE. — Levé dès l'aurore, le pêcheur s'embarque aussitôt emportant ses provisions qui consistent en biscuit, lard et eau-de-vie; il ne reviendra que le soir et ne se couchera peut-être qu'à dix ou onze heures quand la morue donne.

Chaque chaloupe de pêche est montée par trois hommes connus sous les noms de *maitre*, *avant* et *hussas*; la chaloupe de seine a un équipage de huit hommes, le *maitre*, *l'avant* et six matelots, *matelots de seine*. Il n'y a en général que deux chaloupes de seine, dont les patrons, vieux pêcheurs aguerris, sont très recherchés, et tiennent entre leurs mains tout l'avenir de l'habitation.

La morue se découvre soit à l'œil, soit avec la faux. Pour faire une faux, on introduit deux gros hameçons adossés l'un à l'autre dans un moule en forme de capelan; on y coule du plomb fondu et on en retire un petit poisson brillant dont la queue est percée d'un trou pour permettre le passage de la ligne. Le pêcheur jette à l'eau cet appât et lui donne des mouvements rapides de va-et-vient qui attirent la morue; au bout de quelques instants la faux se meut au milieu d'une troupe considérable de ces poissons et les prend n'importe par où.

Après la faux, vient la seine, pêche qui se fait comme partout ailleurs sauf pour la manière d'enlever le poisson; on ne le retire pas à la main, mais avec une grosse et longue pointe de fer demi-courbée et fixée à une gaule de sapin.

La pêche à la manivelle ressemble beaucoup à la pêche à la

faux ; c'est le même petit poisson de plomb fondu sur un seul hameçon que l'on agite d'abord à une brasse de long. La morue suit l'appât que l'on retire jusqu'à ce qu'il reste très peu de ligne à la mer.

En août, le capelan remonte vers le nord : on pêche alors à la ligne, avec un seul hameçon sur lequel on enfile deux de ces petits animaux en sens inverse. Le capelan est un poisson de 22 à 23 centimètres de long, à dos verdâtre surmonté de deux nageoires. Vers le milieu du corps et sur les côtés s'élève une protubérance commençant à la partie supérieure des ouïes pour aller en diminuant jusqu'à la queue. Le ventre est nacré avec deux nageoires un peu au-dessus du collet, deux autres entre le collet et le nombril et une cinquième demi-circulaire, partant du nombril et se terminant à peu près à l'origine de la queue qui est fourchue et verticale. Sur la tête, à la région occipitale, se voient quatre petits lobes rouges en forme de croix qui constituent le cerveau. La tête est nacrée, très déprimée sur les côtés. Ce poisson suivi par la morue qui en est très friande, arrive à Terre-Neuve à la fin de juillet pour y frayer ; il y en a une telle quantité qu'il n'est pas rare de voir les vagues en jeter un grand nombre sur la grève. On les prend avec un filet nommé *haloppe*. Il gagne le large vers le milieu d'août après avoir jeté son frai. Tous les capelans ne servent pas à la pêche : comme ce poisson est excellent, les capitaines en salent beaucoup dans de petits barils qu'ils remettent aux armateurs à l'arrivée en France.

Le capelan parti, la morue le suivrait et les pêcheurs n'auraient plus qu'à quitter leur chauffaud, si la nature prévoyante n'avait remplacé cet appât par d'autres dont la morue se montre tout aussi friande. Ce sont le maquereau, le hareng et l'encornet qui arrivent en bandes serrées. Pour prendre le maquereau et le hareng, on barre avec des filets l'entrée des havres : ces filets ont les mailles assez grandes pour permettre à la tête de passer, mais

une fois là, elle ne peut plus rétrograder. Il faut visiter ces filets très souvent, car à cette époque les marsouins font, eux aussi, une guerre acharnée aux maquereaux et arrivent souvent avant le pêcheur, heureux de trouver la besogne toute faite.

Rien de plus récréatif que la pêche à l'encornet ; elle se fait au moyen de la turlute ou du feu. Pendant une nuit obscure on allume de grands feux sur les rivages recouverts de gros galets : l'encornet y vient s'échouer, et on le prend à la main. Mais, à cette pêche, comme à la turlute, il faut se garer du liquide noir et gluant que lance l'encornet dès qu'on le touche.

§ 2. PRÉPARATION DE LA MORUE.— Quand les chaloupes reviennent de la pêche, elles s'alignent le long de l'appontement du chauffaud et lancent leur morue sur la plateforme.

Le chauffaud est une vaste salle recouverte en toile à voile, construite comme les habitations avec des troncs de sapin et s'avancant de cinq à six mètres dans la mer. C'est là que se prépare la morue et que travaillent tout le jour les hommes qui ne vont pas à la pêche.

La morue est reçue par les *chauffaudiers* qui la portent au *décolleur*. Celui-ci se tient debout dans une moitié de baril ayant devant lui un tablier goudronné qui va du baril à l'étal au devant duquel se trouve un vide par où les têtes de morue tombent à la mer. Il saisit la morue par les yeux, l'égorge, l'ouvre jusqu'au nombril, lui enlève la tête qui tombe à la mer et le foie qu'il jette dans une manne placée près de lui, puis la passe au *trancheur*. Celui-ci, d'un coup de couteau, l'ouvre par le côté gauche depuis la nuque jusqu'à la queue, enlève la colonne vertébrale, et la laisse tomber dans un traîneau qui, lorsqu'il est plein, est remplacé par un autre et envoyé au *maître saleur* et aux *coucheurs*. La fonction du maître saleur est une des plus importantes et une des plus délicates ; elle est en général l'apanage du second. La

première couche repose sur un lit de sel, dont il faut bien connaître la mesure, une trop grande quantité de sel brûlant le poisson. Chaque pile est d'un mètre soixante centimètres de haut sur autant de large.

On lave ensuite la morue sur une cage qu'on nettoie avec une pelle nommée rabot ; de là, on la porte à la sécherie, où les *graviers* en font des piles nommées fumiers. On l'étend ensuite sur les graves, vastes étendues de terrains recouvertes de pierres, ou, lorsque les pierres manquent, sur des branches entassées, ou encore sur des rameaux d'aulne et de sapin disposés en forme de claires (*vignots*). La morue est étendue la chair en dessus ; le soir, elle est ramassée en couches de sept ou huit placées dans le même sens les unes sur les autres, la peau de la première tournée en bas, la peau des autres en haut. On a fait des *javelles*. On les étend de nouveau le lendemain si le temps est beau, puis on en fait de petits monticules (*balles*) en les plaçant debout les queues en contact les unes avec les autres. Après cette opération on peut empiler la morue. On règle la circonférence de la pile à l'aide d'une mesure appelée *semelier*, portant des marques nommées semelles; ces piles sont pyramidales, et les morues du sommet qui doivent servir d'abri aux autres sont imbriquées. Suffisamment sèche, on la remet une dernière fois au soleil (soleil d'embarquement), et on charge les navires.

Autrefois, quand la pêche était bonne, les navires bien chargés laissaient des piles entières sur la dune et les retrouvaient intactes au retour. Où est ce temps? La morue est rare, c'est vrai, mais là n'est pas la seule raison, les pêcheurs d'aujourd'hui ne partageant pas l'opinion de J. Hatton et de Harwey sur les habitants.

§ 5. HUILE DE FOIE DE MORUE.— Nous avons dit que le décolleur mettait les foies dans une manne ; de là, on les jette dans le *cageot*, échafaudage carré haut de trois à quatre mètres, formé de pou-

trelles horizontales et verticales. Du haut du cageot, partent en entonnoir des gaulettes de sapin enveloppées d'une étamine, à travers laquelle l'huile de foie de morue filtre dans un bassin auquel sont adaptées deux canules superposées, la supérieure pour soutirer le sanguin, l'inférieure pour soutirer l'huile dans des barriques qui sont immédiatement mises en chantier et bondées pour éviter toute fermentation. A Saint-Pierre on en fabrique en traitant les foies au bain-marie.

Dans le commerce, on trouve trois espèces de cette huile : la première préparée à bord des navires qui pêchent sur le Grand Banc est noire et destinée à l'industrie, aux tanneries en particulier : les deux autres sont préparées à terre et médicinales, ce sont les huiles blondes et blanches.

Le foie de la morue de printemps est petit, résistant, rouge et forme un mets agréable au goût, surtout si on le prépare en y ajoutant des langues de l'animal ; en été, les foies sont énormes, blancs, mous, lardacés, de mauvais goût. Les premiers donnent une huile brune, très homogène, transparente, à odeur de poisson, n'ayant rien de bien désagréable à l'odeur et au goût ; elle est constituée par la fermentation qui a déchiré les utricules du foie, elle en renferme donc tous les éléments. Les seconds, grâce à la fonte de la graisse dont est gorgé le tissu du foie, donnent une huile blanche, à odeur fade, presque nauséeuse, pour laquelle on a de la répugnance bien qu'elle n'ait pas de goût bien déterminé. Elle est aussi blanche que celle obtenue par le bain-marie quand on la soutire au fur et à mesure de sa formation, mais en la laissant séjourner sur les foies, la fermentation s'empare de leurs tissus et produit une huile brune, qui, mêlée à celle formée la première, donne une teinte blonde.

D'après le docteur Gras, les conditions qui font varier à l'infini les résultats thérapeutiques obtenus par l'emploi de l'huile de foie de morue, sont réunis en un mot :

« Instabilité du produit qui est variable et suivant l'époque où il est fabriqué et suivant son origine. »

Nous ne nous étendrons pas davantage sur cette question, l'huile de foie de morue ayant été étudiée sous tous les rapports par bon nombre d'auteurs ; nous n'avons voulu parler ici que de la préparation Terre-Neuvienne.

## TROISIÈME PARTIE

### Cliniques interne et externe

#### CHAPITRE PREMIER

##### DES MALADIES OBSERVÉES A BORD

Dans cette partie de notre travail, où nous relatons des observations prises à bord de la Clorinde, nous nous sommes attaché à faire l'historique pathologique de la campagne de Terre-Neuve, nous avons compulsé tous les rapports de fin de campagne déposés à Brest et à Lorient, recherchant le nombre des malades, le genre de maladies et leur caractère de gravité.

§ 1. NOMBRE DE MALADES. — Le nombre moyen des malades à bord se calcule en divisant chaque mois le nombre des rations de l'équipage par le total des journées d'hôpital. Pour plus de clarté, nous les réunissons en un tableau :

	Equipage.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Sept.
1860. Ténare .....	80	2.29	0.53	1.61	0.83	1.56
1862. Pomone .....	382	23.2	22.6	13.9	11.4	6.1
1865. Darien.....	350	6.25	4	5.3	3.4	"
1869. Roland .....	300	7.5	4.2	4	3.3	3.1
1878. Laplace .....	280	4.4	2.8	4.9	5.8	3.2
1882. Clorinde.....	280	8.03	12.10	8.90	10.60	10.2
1883. Indre .....	100	2.7	2.1	1.7	1.6	1.6
1884. Indre .....	103	3.2	3.5	1.3	1.7	1.5
1885. Clorinde.....	267	5.68	3.06	3.9	5.06	4.9
1886. Clorinde.....	280	4.09	5	8.96	7.19	6.1
1887. Clorinde.....	280	6.22	2.7	6.25	5.87	2.93
1887. Drac.....	160	5.5	4.7	2.7	3.1	3.8

On le voit, la campagne de Terre-Neuve peut être regardée comme une des plus favorisées sous le rapport médical. Les équipages, il faut le dire, offrent aussi le moins de prise possible à la maladie : à l'armement, tous les hommes sont examinés avec le soin le plus scrupuleux par le médecin-major qui refuse impitoyablement tous ceux qui lui semblent sous l'influence d'une diathèse quelconque : tuberculeux, rhumatisants, syphilitiques, sont envoyés à l'hôpital à terre et déclarés incapables de faire cette campagne considérée à juste titre comme une des plus pénibles. La Clorinde, en 1886, envoya à l'hôpital dix-neuf hommes du 15 au 30 mars, et dix hommes en avril. La moyenne dans ces deux mois est forcément inférieure aux autres, les hommes étant immédiatement débarqués : la nôtre fut de 2,37 en mars, de 2,06 en avril, alors qu'en juillet et août sur les côtes de Terre-Neuve, nous la voyons s'élever à 8,96 et 7,19. En examinant le tableau ci-dessus nous voyons qu'à part la Pomone en 1862, qui donne en mai et juin des chiffres que pour notre part nous croyons exagérés, les autres navires n'ont eu qu'un nombre fort restreint de malades. D'autre part, les chiffres les plus forts sont ceux de mai et juin, ce que nous expliquons par l'influence de l'acclimatation à ces brusques changements de température qui, pour ne pas être excessivement dangereux, n'en occasionnent pas moins quelques bronchites et empêchent surtout, de l'avis de la plupart des médecins-majors, avis que nous partageons, la cicatrisation des plaies.

§ 2. NATURE DES MALADIES.—A. *Clinique interne*. Les maladies que nous avons pu observer ont eu pour la plupart les mêmes caractères que les maladies analogues observées en France. Notre intention n'est donc pas d'en faire une description détaillée, nous voulons seulement, en nous appuyant sur les recherches que nous avons faites, montrer quelles sont les plus fréquentes, en quel mois on les observe le plus souvent, nous réservant cependant d'insister sur certains points qui nous ont paru mériter l'attention.

a. *Embarras gastrique*. — Cette maladie, toujours bénigne, est celle qui se présente le plus souvent. L'étiologie n'a rien de particulier, changement de climat, eaux, fatigues, etc.... Tous les rapports, sauf celui de la *Clorinde* en 1884 en contiennent un grand nombre; le *Ténare*, en 1860, n'en observe qu'un cas au mois de juillet, le *Roland*, en 1869, en enregistre trente et un; nous en soignons dix cas au mois de mai, quatre au mois de juin, quatorze en juillet, deux en août, six en septembre. Dans tel mois plutôt que dans tel autre les influences atmosphériques ou telluriques prédisposent-elles à cette maladie? Question difficile à résoudre. Le plus grand nombre des cas se présente, en effet, aux mois d'août 1862 (*Pomone*), 1882 et 1887 (*Clorinde*), aux mois de juillet 1883 et 1886 (*Clorinde*) aux mois de juin 1885 (*Clorinde*), et 1887 (*Drac*), au mois de mai 1884 (*Indre*). Si nous additionnons les cas, le mois de mai en présentant trente-quatre, le mois de juin vingt-cinq, juillet vingt-six, août vingt-trois, on voit qu'on ne peut guère en tirer de conclusions.

b. *Fièvre intermittente*. — Cette maladie, bien que l'île entière soit couverte de marécages, n'est observée que chez les hommes qui reviennent des pays chauds.

c. *Fièvre typhoïde*. — Nous n'avons relevé en quinze années différentes que 18 cas de fièvre typhoïde, dont 4 sur la *Pomone* et 5 sur le *Roland*. La plupart ont été légers et on n'a eu à enregistrer que deux décès, l'un en 1882 sur la *Clorinde*, le second en 1886, celui d'un homme que la *Minerve* venant des Antilles nous avait confié.

d. *Fièvres éruptives*. — Nous n'en avons relevé aucun cas. Sur le *Drac*, l'année dernière, au départ de France, trois jeunes filles arrivant de Brest et Lorient furent atteintes de la rougeole, mais grâce aux mesures prophylactiques prises par le médecin major et à ses soins dévoués, ces cas n'eurent pas les suites graves qu'on pouvait attendre. La variole fait quelques ravages à Saint-

Pierre, où elle est importée chaque année par les navires venant de France et d'Amérique; mais les mesures quarantaines et l'isolement des malades à l'île aux Vainqueurs ont toujours eu bien vite raison de ces épidémies dont les principales furent celles d'avril 1881, avril 1882, mai 1884, avril 1886.

e. *Rhumatisme.* — Le rhumatisme articulaire, les douleurs rhumatismales sont dans ce pays humide et froid, des maladies communes sans caractère clinique spécial. Mai et août semblent avoir une influence marquée sur ces affections; en effet, sur 40 cas, tandis que juin ne figure que pour 5, mai figure pour 11 et août pour 13. En 1886, mai et juin en ont été indemnes, en juillet nous enregistrons 2 cas, en août 4, cas bénins ne donnant lieu à aucune complication du côté du cœur.

Le lumbago, la pleurodynie nécessitent rarement l'entrée à l'infirmerie, trois hommes seulement ont été exemptés de service pour ces douleurs.

f. *Maladies du cerveau, des méninges, etc.* — Il ne nous a pas été donné, durant toute notre campagne, d'en observer un seul cas et les médecins de la station n'en font guère mention, à part le docteur Marion qui, sur le *Darien* (1865), eut deux cas de sciatique, et le médecin du *Roland* (1860) qui enregistre deux méningites mortelles.

g. *Maladies du cœur.* — Il n'en est mention nulle part.

h. *Bronchites.* — La bronchite aiguë est, avec l'embarras gastrique l'affection la plus commune de cette campagne; on l'observe surtout au mois de mai, alors que l'on arrive du climat tempéré de la France au milieu des brumes de Terre-Neuve. Les causes certaines de cette maladie en juin, juillet et août doivent être recherchées dans les brusques variations de température. Nous avons enregistré 7 cas au mois de mai, 1 en juin, 4 en juillet, 4 en août et 2 en septembre.

La Bronchite n'offre rien de spécial, elle prend assez rarement

la forme chronique. Nous ne relevons que trois cas sur la *Pomone* un sur le *Laplace* au mois de septembre, deux sur l'*Indre* en 1884 et un sur le *Drac* en 1887.

i. *Pneumonie*. — Aucune observation pendant notre séjour. Du reste, si l'on en croit les notes diverses des médecins c'est une maladie rare, observée huit fois par la *Pomone*, une fois par l'*Indre* (1884), une fois par la *Clorinde* en 1882.

k. *Pleurésie*. — Rarement observée, nous n'en trouvons que des relations très ordinaires de la *Clorinde* (1883), et du *Drac* (1887).

Le 2 juillet 1886, M. B... officier de la *Clorinde*, est pris en revenant de la pêche de frissons et d'un point de côté violent à intensité marquée à la partie latérale du thorax au niveau du mamelon. Toux sèche, très pénible, pas de crachats. Le lendemain, on trouve une matité très marquée à droite avec des bruits de frottement. On applique un grand vésicatoire, et on prescrit la diète, du chiendent nitré et pour le soir 2 gr. de chloral. Vers le douzième jour, le frottement se faisait entendre de nouveau, et le murmure vésiculaire revenait peu à peu. Au mois d'août, une rechute nécessite le débarquement du malade à Saint-Pierre, où il se rétablit à l'hôpital. Il en sort le 15 septembre. En somme, pleurésie avec épanchement de petite quantité, à convalescence lente qui s'explique par l'état de débilité dans lequel se trouvait cet officier.

l. *Phtisie pulmonaire*. — Rare grâce aux éliminations du début. Chaque campagne n'en présente pas plus de deux cas, beaucoup de navires même en sont indemnes. En 1886, notre médecin-major élimina de l'équipage, deux tuberculeux au mois de mars, et trois au mois d'avril ; nous eûmes cependant deux tuberculeux en mai, et un en juin.

#### OBSERVATION I

P... François, 23 ans, entre à l'hôpital le 30 avril, toussant et crachant un peu. On l'exempte de service et on lui donne 0,20 centigrammes de Kermès. Quatre jours après, cet homme est pris de fièvre chaque soir, il a des sueurs nocturnes, et quelques jours après il crache un peu de sang. La percussion ne révèle rien de caractéristique, à l'auscultation on trouve simplement de l'expiration prolongée. P... est mis aux vivres d'hôpital, tilleul, une pilule d'opium, révulsifs. L'état du malade reste stationnaire. A l'arrivée à Saint-Pierre, il est envoyé à l'hôpital d'où il ne sort que le 9 août, pour être rapatrié.

#### OBSERVATION II

P. Jean, clairon, 23 ans, entre à l'hôpital le 5 mai, pour malaise général, il en sort le 10 et reprend son service. Le 14, au matin, légère hémoptysie, seconde entrée à l'hôpital, — ergotine, boisson glacée. — Cet homme présente de l'amaigrissement, ongles hippocratiques, il a eu des tuberculeux dans sa famille. Légère matité au sommet gauche, expiration prolongée, quelques râles sous-crépitants dans le poumon gauche, râles caverneux au sommet gauche, râles sibilants et ronflants dans tout le poumon droit. Même traitement. Débarqué le 3 juin, il entre à l'hôpital de Saint-Pierre d'où il sort amélioré le 9 août pour rentrer en France.

#### OBSERVATION III

C..., quartier-maître infirmier. Antécédents tuberculeux, a été malade pendant toute la campagne ; exempté de service de temps en temps, son état ne nécessite cependant pas son entrée à l'hôpital. L'auscultation faite à différentes reprises n'a jamais donné de signes graves. A l'arrivée à Brest, le malade entre à l'hôpital et obtient deux mois de congé de convalescence qu'il va passer chez lui, dans le Morbihan. Nous le retrouvons à Lorient en janvier 1887, amaigri, méconnaissable, présentant des signes d'une tuberculose au troisième degré. Il mourait à l'hôpital de Lorient, en mai 1887.

Ces trois observations de tuberculose ne sont pas, il est vrai, imputables au climat de Terre-Neuve, quant à leur début, mais ne peut-on pas dire que ce climat chez des gens prédisposés, comme l'étaient ces trois hommes, a favorisé l'évolution rapide de la maladie et lui a donné un caractère de gravité tout particulier? Nous empruntons sur cette question quelques lignes au rapport de M. le Dr Randon qui a bien voulu nous y autoriser.

« On entend dire couramment dans les ports que les phthisiques se portent bien à Terre-Neuve. Notre avis est contraire, les médecins doivent éliminer de l'équipage tous les hommes à poumons douteux. Nos observations, les renseignements recueillis, nous portent à dire que Terre-Neuve, pays froid et humide, soumis de plus à des écarts de température dont la fréquence égale la brusquerie, surtout à l'époque de la station, est un séjour pernicieux pour les tuberculeux.

» Les pays polaires, dit-on, ne présentent pas de tuberculeux, mais cela signifie-t-il que si les Esquimaux en sont exempts, un phthisique transplanté dans cette zone s'y porte bien? Terre-Neuve est classée dans les climats froids, humides et brumeux; elle ne jouit pas comme la Bretagne, d'une température où les écarts sont rares grâce à l'influence du Gulf-Stream. Le Gulf-Stream agit peu sur Terre-Neuve dans ce sens-là, il n'y produit que des brumes intenses et des oscillations thermométriques très brusques, résultats de son antagonisme avec le grand courant polaire. La tuberculose sous toutes ses formes, y préleve un lourd tribut, admirablement servie par l'alimentation défectueuse, l'alcoolisme et le surmenage dans un peuple qui sous ce ciel inclément trouve difficilement à lutter contre la misère physiologique dans laquelle il est plongé.

» A notre avis, l'influence du climat de Terre-Neuve sur la tuberculose pulmonaire s'exerce surtout à la période de début, pendant cette phase congestive où les hémoptysies se montrent souvent; à

ce moment-là aussi se manifestent des poussées aiguës de granulie qui peuvent enlever le malade. Malgré tout le soin que nous avons apporté à examiner nos hommes au départ nous avons eu deux cas d'hémoptysie sur la *Clorinde*. »

M. le D<sup>r</sup> Randon cite à l'appui de ses assertions les trois observations suivantes :

#### OBSERVATION I

H..., 32 ans, quartier-maître coq à bord de la Perle, a hiverné à Saint-Pierre. Hémoptyses pendant l'hiver. Séjour à l'hôpital. En juin, il venait d'avoir des hémoptyses répétées. Son état général est assez mauvais, il ne présente pas trop d'amaigrissement. Appétit nul. Le soir, fièvre. Pression douloureuse sous les clavicules. Petite toux sèche. Respiration soufflante. Râles sous-crépitants dans les deux sommets. Moral très affaissé.

*Traitemen*t : 2 litres de lait par jour en commençant, puis jus de viande, bouillon pour arriver à un régime plus substantiel. Vin de quinquina arsénier. Huile de foie de morue et tannin. Pointes de cu sous les clavicules. Inhalations mercurielles avec un pulvériseur, pour l'antisepsie pulmonaire.

Au bout de deux mois, le malade va beaucoup mieux et a pu rentrer en France sur son navire.

#### OBSERVATION II

L..., maître magasinier à bord de la Clorinde, avait eu en 1886, des hémoptyses à bord du Turenne, dans les mers de Chine. Il provenait de congé de convalescence, lorsqu'il fut embarqué; il ne donna aucun renseignement sur son état. Pendant huit jours, il a présenté des symptômes graves. Température entre 39° et 40°. Râles nombreux surtout aux sommets, toux sèche, dyspnée très forte. Ces symptômes se sont montrés au mois d'août à Sydney, au moment où nous arrivions du Nord de Terre-Neuve et où nous venions de passer de 12° à 25° ou 26°.

*Traitemen*t : Toniques par l'anus et par la bouche, digitale et aconit contre la fièvre, ventouses sèches contre la dyspnée.

Vers le 8<sup>e</sup> jour, la température baisse et cet homme est maintenant dans un état satisfaisant. Il présente toujours de la matité, de la rudesse et de la respiration saccadée, mais sa maladie est enrayée et a pris une marche lente.

### OBSERVATION III

(De M. le Dr MILLOU)

G..., 22 ans, 2<sup>e</sup> maître mécanicien à bord du *Drac*, s'était présenté pour la première fois à la visite, le 27 avril, pendant le séjour sur la rade de l'île d'Aix. Il était atteint de bronchite : à l'examen de la poitrine, pas de signes caractéristiques, sauf un peu d'obscurité et de respiration saccadée au sommet gauche. Au bout de deux jours d'exemption, il reprend son service. Le 12 mai, il se représente, accusant une grande lassitude générale, une toux sèche et fatigante, surtout la nuit, mais l'appétit est conservé et les fonctions digestives sont normales. Mêmes signes à l'auscultation, mais plus accusés, de plus, un peu d'exagération de résonnance de la voix dans la fosse sous épineuse gauche et sous la clavicule du même côté. Exempt de service, son état reste stationnaire jusqu'au 6 juin : ce jour-là, hémoptysie assez considérable, *pour la première fois*; appétit presque nul, quelques vomissements. Fièvre à peu près continue à partir de 6 juin, 39°5 à 40° le soir. Faiblesse générale. Enfin le 12 juin, à cinq heures du matin, l'infirmier qui l'avait quitté un quart d'heure avant pour lui préparer du tilleul, le trouvait mort dans son lit.

m. *Angine, Amygdalite, etc.* — Maladies fréquentes à Terre-Neuve comme toutes celles qui sont sous la dépendance des variations de température. Affections légères en général ne nécessitant que rarement l'exemption de service. Nous n'en avons eu qu'un cas sérieux au mois de juin.

n. *Diarrhée.* — Affection commune mais sans gravité, se présentant surtout dans les mois de mai, juin et août : sur la *Clorinde* en 1886, quatre cas en mai, un en juillet, quatre en août.

o. *Ictère.* — Maladie très rare ; la *Pomone* en relate un cas au

mois de juin 1882, le *Roland* un cas, la *Clorinde* en donne deux observations, lors de sa campagne en 1882.

p. *Gastralgie*. — Un cas signalé par le *Drac* en 1887.

r. *Péritonite*. — Un cas mortel signalé par la *Pomone*.

B. CLINIQUE EXTERNE. — La clinique externe de la campagne de Terre-Neuve est, à peu de chose près, celle de toutes les campagnes. Il n'y a guère à signaler que la grande fréquence des panaris, et la cicatrisation excessivement lente des plaies sous l'influence du froid, de l'eau glacée, de l'humidité excessive de cette région. On voit couramment des plaies de médiocre importance, exiger de vingt à trente jours de pansement. Sur le *Drac*, lorsque nous primes le service, M. le D<sup>r</sup> Chevrel nous recommanda un homme atteint de panaris qu'il avait opéré un mois auparavant ; cet homme ne reprit son service que dans les premiers jours de septembre, après trois mois d'exemption.

La clinique externe de la *Clorinde* se borne en 1886 à deux cas importants, une chute du petit hunier, une fracture du radius. En dehors de ces deux cas nous enregistrons douze panaris, alors que le même navire en 1883 voyait 29 hommes exempts de service pour cette affection dont dix-sept pendant le mois de mai, quatorze furoncles, seize abcés, vingt-quatre plaies, deux anthrax, neuf contusions, quatre conjonctivites simples, un phlegmon superficiel de l'avant-bras.

Les maladies d'oreille sont très rares, nous n'avons relevé que deux cas d'otorrhée sur la *Pomone*, deux cas d'otite externe sur le *Roland*, un cas sur la *Clorinde* en 1887.

#### OBSERVATION IV

C... François, 28 ans, gabier breveté, était occupé à la mer, le 1<sup>er</sup> juin, à serrer le petit hunier, lorsqu'une fausse manœuvre le précipita sur la forge et de là sur le pont. Immédiatement descendu à l'hôpital, il fut examiné

par M. Barret qui constata une violente contusion de la hanche gauche, et une contusion du thorax à la hauteur de la sixième côte. Pas de fracture. Le blessé était dans un état complet de prostration d'où il ne sortit que le soir. Potion éthérée, frictions camphrées, sanguines sur l'épanchement ecchymotique. Rien de nouveau le lendemain. Le 3 juin, nous mouillions à Saint-Pierre, et C... fut envoyé à l'hôpital. Le 14 juillet, de retour à Saint-Pierre sur le *Drac*, nous allâmes visiter nos malades. C... se levait, mais ne pouvait marcher sans le secours d'une canne. Il sortit de l'hôpital le 14 août et reprit son service à bord de la *Clorinde*.

#### OBSERVATION V

Le B.., 17 ans, apprenti gabier, dans un violent coup de roulis, le 15 octobre, à sept heures du soir, manque la filière et roule sur le pont. Il se relève se plaignant d'une forte douleur à l'avant-bras. Mené à l'infirmerie, nous l'examinons le premier : il présente du gonflement du poignet gauche, accuse une forte douleur à la pression au niveau de la partie inférieure du radius, la face dorsale est en dos de fourchette et il nous semble sentir la crépitation. Nous faisons chercher M. Barret qui confirme notre diagnostic ; la fracture réduite, on pose des attelles en carton et un bandage roulé. Quatre jours après, on lui met un appareil silicaté. Le 21 octobre nous arrivions à Brest et le lendemain le blessé était conduit à l'hôpital où on le plaça à la salle 14. Il en sortait guéri le 10 novembre.

c. *Maladies vénériennes*. — Très rares, les hommes descendant peu à terre et de l'avis de tous les médecins ayant servi à Saint-Pierre, la syphilis n'existant pas ou existant très peu à Terre-Neuve. Le *Ténare* signale deux cas de blennorrhagie en août, la *Clorinde* (1884) un cas en juin.

d. *Piqûres de moustiques*. — Ces piqûres n'occasionnent le plus souvent que des boutons rougeâtres avec démangeaisons très désagréables ; cependant quelques cas méritent d'être signalés.

## OBSERVATION VI

(Observation de M. le Dr LE TERSEC)

A..., matelot des classes, détaché à terre au Croc comme bouvier est mené à la visite de M. Le Tersec, médecin-major de l'*Eurydice*, le 27 juillet 1870. Il déclare avoir été piqué à midi, pas de traces de piqûres. Il a la figure enflée : ce gonflement aurait commencé, d'après le malade, à une heure de l'après-midi. A huit heures du soir, l'état général est toujours satisfaisant, le gonflement n'a pas augmenté. A onze heures et demie, nous trouvons A... dans un état d'algidité très prononcé, pouls filiforme, sueur froide, anxiété respiratoire, gonflement considérable de la face. Malgré une médication très énergique, intus et extra (révulsifs, acétate d'ammoniaque, éther), A... meurt à minuit et demie.

C'est le seul cas mortel que nous ayons relevé dans le rapport des médecins français ; les Anglais en ont recueilli plusieurs dans leurs équipages. Au Croc sont inhumés deux midshipmen qu'on a trouvés morts dans les bois dévorés par ces insectes.

La *Pomone* signale deux cas d'érysipèle de la face, le *Roland* deux cas d'œdème de la face par suite de ces piqûres ; les autres cas soignés sont des plus ordinaires. Nous avons donné nos soins au nommé K..., 19 ans, gabier supplémentaire qui pendant deux jours eut un œdème considérable des paupières, et un des bouviers du Croc qui présentait une sorte de tumeur mollasse à la région parotidienne, tumeur qui, sous l'influence d'un purgatif et de la médication ordinairement employée en ces cas, disparut peu à peu.

§ 3. DÉCÈS. — Rares pendant cette campagne. La *Pomone* perdit deux hommes, un de péritonite, un de fracture du crâne. Le *Darien* en 1865 eut deux noyés à Saint-Pierre. Le *Roland* eut deux cas mortels de méningite et un cas de plaie compliquée de

tétanos. Nous avons parlé du décès de l'*Eurydice*, de celui du *Drac*, il nous reste à signaler trois décès sur la *Clorinde* en 1882 (diarrhée de Cochinchine, fièvre typhoïde, hépatite chronique des pays chauds), un décès chez les passagers de l'*Indre* en 1883 (tuberculose) et cette fièvre typhoïde que la *Minerve* nous confia en août 1886.

## CHAPITRE II

### MALADIE DES HABITANTS

§ I. PATHOLOGIE INTERNE.— Les habitants de Terre-Neuve n'ont aucune maladie de cause endémique.

A peine étions nous mouillés, que, dans la majorité des hâvres, des embarcations se détachaient et venaient porter à bord quatre, cinq, six femmes réclamant nos soins presque toujours pour les mêmes affections, bronchite chronique, tuberculose, anémie, chlorose. Toutes ces femmes, en effet, restent tout l'hiver enfermées jusqu'à la fonte des neiges dans leurs demeures où un énorme poêle de fonte, servant à tous les usages, entretient une très grande chaleur. Elles sortent de là à la belle saison, dans un état de torpeur et d'engourdissement et ayant si bien contracté l'habitude de se chauffer, que le poêle brûle toute la journée, même quand le soleil est très chaud. C'est dans cette habitude fatale qu'il faut chercher, selon nous, la cause de la multitude de ces affections.

Il est fort difficile de donner un aperçu des maladies de Terre-Neuve ; car, à part les cas que nous avons soignés et qui se résument aux affections précitées, nous ne pouvons que nous rapporter aux paroles des habitants où des médecins pêcheurs, ce qui revient à peu près au même.

Une épidémie de fièvre typhoïde aurait existé à l'île Saint-Jean (côte O.) en 1865, enlevant seulement un enfant. Au cap Normand, six jeunes femmes seraient mortes pendant l'hiver de 1864 de fièvre puerpérale. En 1864, enfin, au Kirpon, il y aurait eu deux cas mortels de pneumonie et un cas de fièvre typhoïde.

§ 2. PATHOLOGIE EXTERNE. — Le D<sup>r</sup> Néis, médecin-major du Lamothe-Piquet (1877), rapporte une observation d'ulcère de la jambe droite, datant de trois ans, chez une vieille femme habitant la baie Sainte-Barbe. Au centre se trouvait une tumeur grisâtre, de mauvais aspect, lardacée, peu vasculaire, à bords taillés à pic. Il enleva la tumeur et la cautérisa. Il revint dans cette baie vers la fin de la campagne et trouva l'état de la plaie satisfaisant.

Nous avons observé à Port-Saunders un cas de cancer du sein. Au Kirpon, nous avons ouvert un panaris chez un vieillard de 70 ans. Aux Griguet, nous avons été consulté pour une hydrocèle que le malade n'a pas voulu permettre de ponctionner. Enfin, à la baie Saint-Lunaire, une entorse ancienne chez une jeune fille et une tumeur blanche du coude chez un jeune garçon de douze ans, qui sur nos conseils a été envoyé à l'hôpital de Saint-Jean, forment le bilan de nos observations chirurgicales.

Beaucoup de jeunes enfants sont atteints de conjonctivite granuleuse et de blépharite; à Port-au-Choix, nous avons soigné (crayon de sulfate de cuivre, atropine 0,05, compresses émollientes) une jeune fille de seize ans atteinte d'une ophtalmie purulente, consécutive à une blennorrhagie contractée l'année précédente.

Pour terminer, nous dirons que, sauf quelques rares exceptions, tous ces malades ou soi-disant malades considéraient comme chose due les médicaments qu'on leur donnait, et s'en allaient le plus souvent sans remercier, quelquefois même en se plaignant de n'en avoir pas reçu une assez grande quantité. Oh ! Hatton et Harwey !

### CHAPITRE III

#### MALADIES DES PÊCHEURS. — LEUR ORGANISATION MÉDICALE

Malgré l'état de malpropreté dans lequel vivent nos pêcheurs, malgré le travail excessif qu'ils fournissent en se levant dès trois heures du matin pour ne se coucher qu'à dix et onze heures, on observe chez eux beaucoup moins de maladies qu'on ne serait tenté de le croire.

Nous n'avons eu à soigner aucun cas de pathologie interne et il est rare qu'on en signale. L'année dernière, cependant, le docteur Millou envoya à l'hôpital de Saint-Pierre, M. B..., capitaine du brick le *Qui-qu'en-Grogne*, de Saint-Malo, atteint de tuberculose pulmonaire, dont l'état s'était aggravé subitement. Il donna aussi ses soins au cap Rouge, à un jeune pêcheur de 22 ans miné par la même affection.

Le pêcheur de Terre-Neuve paie une plus lourde contribution à la chirurgie : on a chaque jour à soigner des lésions nombreuses par piqûres d'hameçons, arêtes de poissons, instruments tranchants ou corps contondants.

Ces blessures sont la grande cause des panaris si fréquents parmi ces hommes : la partie atteinte, en effet, est sans cesse souillée par l'eau de mer, les détritus de toutes sortes, l'eau qui a servi au lavage de la morue, elle est irritée par le contact de cordages huileux et malpropres, d'avirons mal arrondis et gluants, l'hameçon qui a piqué avait peut-être, ce qui arrive très souvent, été garni d'une boëtte en état de putréfaction.

Tel est le cadre nosologique des médecins pêcheurs, et ils

|| s'acquittent si bien de leur tâche qu'il est rare de voir des hommes  
arriver à un certain âge, sans avoir perdu une ou plusieurs phalanges.

Les pêcheurs, et de préférence les saleurs, présentent souvent sur les mains et les doigts des ulcération qui ressemblent, en tous points, aux ulcération syphilitiques. La plus petite écorchure (et quel est le pêcheur qui en est exempt) peut donner lieu à cette affection, produite à coup sûr par l'action irritante du sel, puisque la guérison se fait avec la plus grande rapidité dès que le malade consent à cesser son travail.

Nous retrouvons dans le rapport du *Drac* (1887), un cas d'eczéma de la lèvre supérieure que nous avions soigné l'année précédente au chauffaud de la Plaine (Croc).

La tâche des médecins pêcheurs peut être très pénible et très délicate. Le climat est salubre, nous en convenons, mais pour être salubre, une contrée n'en est pas pour cela exempte de maladies, comme voudraient le faire admettre MM. les Armateurs qui demandent à grands cris la suppression des chirurgiens.

L'article 28 du décret du 2 mars 1852 sur les industries subventionnées leur impose un médecin sur un navire à effectif de plus de quarante hommes, sans exiger toutefois le diplôme. Les armateurs, gens influents, ont obtenu l'année dernière la suspension de cet article à titre d'essai. Laisser dans un havre soixante ou quatre-vingts hommes sans médecin, dans un pays où les communications sont si difficiles, laisser ces hommes aux soins d'un capitaine qui ne connaît les maladies et les médicaments que par son *chirurgien de papier*, et qui a à sa disposition un coffre incomplet, est-ce là une conduite généreuse ? Et combien les armateurs sont à blâmer de préférer une économie de quelques centaines de francs à la vie de leurs hommes ! Il est vrai que les pêcheurs aiment autant se passer de médecins, les armateurs le disent. Quoi d'étonnant ?

Nous en avons entendu le dire. Ils le connaissent, ils savent que c'est un homme dénué de toute instruction médicale, plutôt trancheur et décoloré de morue qu'autre chose. En 1872, le service pour les deux côtes était confié à dix chirurgiens ou plutôt à dix hommes portant ce titre, car, vérification faite (nous citons M. Girard de la Barcerie, médecin-major de la *Minerve*) un seul était pourvu du diplôme d'officier de santé! Qu'étaient les autres? Des étudiants à plus ou moins d'inscriptions qui, après avoir usé les banquettes des brasseries, allaient passer l'été à Terre-Neuve, pour gagner quelque argent afin de pouvoir continuer leurs études... gastronomiques. A Port-au-Choix, le chirurgien était certainement un charmant homme, très dévoué, courant de ci, de là, mais demandant des renseignements trop nombreux et parfois trop bizarres aux médecins de la station. Il était passé maître dans l'art de fabriquer des boîtes en fer blanc pour renfermer les conserves de homard, mais... quand il s'agissait par exemple d'arrêter une épistaxis un peu rebelle, son traitement consistait à faire chercher le médecin de la Perle. Nous en passons et des meilleures.

Les capitaines des navires Terre-Neuviens tiennent en général fort mal leur coffre à médicaments : au Kirpon, le capitaine D... en avait un absolument insuffisant que le gardien du phare du cap Bauld, quelques jours avant l'arrivée du *Drac*, avait complété en partie sur la demande du capitaine. Ces phares entretenus par le Dominion sont bien pourvus de toutes provisions, et leur coffre est très complet ; ils sont du reste chargés de délivrer des médicaments aux habitants nécessiteux (et ils le sont tous), pendant l'hiver.

M. le Dr Randon frappé de l'insuffisance des coffres des navires de commerce propose de le compléter en augmentant de 70 fr. le prix actuel (100 fr.).



## CONCLUSIONS

---

Du travail que nous présentons, nous croyons pouvoir tirer les conclusions suivantes :

1<sup>o</sup> Terre-Neuve, climat vanté pour sa salubrité, est très mauvais pour les gens prédisposés à la diathèse tuberculeuse;

2<sup>o</sup> Les médecins-majors des navires de l'Etat doivent refuser impitoyablement tous les poumons douteux, comme les médecins civils doivent conseiller aux jeunes gens issus de parents phthisiques de ne pas s'engager pour la pêche Terre-Neuvienne;

3<sup>o</sup> L'Etat doit faire respecter le décret qui force les armateurs à avoir des médecins; de plus, le médecin embarqué pour cette pêche devrait être officier de santé, afin que le pêcheur éloigné de tous trouve au moins s'il tombe malade un consolateur, un homme dans lequel il aura confiance.

Vu : *Le Doyen,*

A. PITRES.

VU, BON A IMPRIMER :

*Le Président de la thèse,*

D<sup>r</sup> LAYET.

Vu et permis d'imprimer :

Bordeaux, le 3 mai 1888.

*Le Recteur,*

H. OUVRÉ.

## INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

*Revue maritime et coloniale* : mai 1887. Quelques mots sur Terre-Neuve. J. Thoulet, professeur à la Faculté des Sciences de Nancy.

*Quelques mots sur Miquelon* : Gras. Thèse Mont. 1867.

*Dictionnaire Encyclopédique* : A. Leroy de Méricourt. Terre-Neuve.

*Dictionnaire d'Histoire* : Bouillet. Terre-Neuve.

*Archives de médecine navale* : 1877. *Sarracenia purpurea* (Foucaut).

*Archives de médecine navale* : *Sarracenia purpurea* (Louvet).

*Voyage à Terre-Neuve* (C.-J.-A. Carpon) : Poisson, 1852.

